

Mairie de Ruffec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● Séance du mercredi 25 septembre 2024 ●

Membres en exercice	23
Membres présents	16
Membres ayant donné pouvoir	2
Membres ayant délibéré	18
Date de la convocation	19/09/2024
Date d'affichage de la convocation	19/09/2024

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Me Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Franck LOPEZ, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Mme Marguerite D'ARGENT

POUVOIRS : Mme Catherine SENNAVOINE en faveur de Mme Nina BASTIER, M. Hervé JAMBARD en faveur de M. Thierry BASTIER,

EXCUSES : M. Jean COITEUX

ABSENTS : Me Catherine DEROUSSEAU, M. Jean-Michel JEANNET, Mme Nicole BOES, M. François POHU

M. Jean-François JOBIT est désigné secrétaire de séance.

POURSUITE DU CHANGEMENT DE DENOMINATION DE VOIES COMMUNALES DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE D'ADRESSAGE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2121-29 et L2213-28,

Vu le Code de la Voirie Routière, et notamment son article 141-3 relatif à la mise à jour du tableau de classement des voies communales,

Vu le décret n°94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au Centre des Impôts Fonciers ou au Bureau du Cadastre de la liste alphabétique des voies de la Commune et du numérotage des immeubles,

Vu le décret n° 2023-767 du 11 août 2023 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2023_05_13 en date du 22 mai 2023 actant le lancement du plan d'adressage de la commune de Ruffec,

Vu les réunions du groupe de travail Adressage,

Vu l'autorisation accordée à la Commune par la famille de Monsieur Henri GENDREAU, par courrier en date du 07 octobre 2023, de lui rendre hommage en donnant son nom à une voie communale,

Vu l'autorisation accordée à la Commune par Monsieur Henri BOUYER, par courrier en date du 14 octobre 2023, de donner son nom à une voie communale,

Vu la délibération n°2023_10_08 du 23 octobre 2023 actant le changement de dénomination de voies communales dans le cadre de la démarche d'adressage

Vu la Commission Cadre de Vie du 3 juillet 2024

Délibération n°2024_09_10

Considérant qu'attribuer une adresse précise et normée à chaque habitation représente un élément essentiel notamment pour garantir une intervention facilitée et plus rapide des services d'urgence et de secours et constituera un atout pour le bon fonctionnement des services de livraison, de gestion de déchets ou encore pour les procédures de raccordement aux différents réseaux (eau, électricité, assainissement etc.) ;

Attestation de dépôt en préfecture
016-211602925-20240930-20240910-AI
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Considérant que pour déployer l'adressage sur la Commune il convient de dénommer les voies manquantes notamment dans les habitats isolés et dans les zones d'activités ;

Considérant de surcroît qu'il convient de faire disparaître les voies en doublons, ou de noms très proches, ainsi que les incohérences dans la numérotation existante ;

Considérant que la voirie communale a été mise à jour pour la dernière fois en 1982 ;

Considérant que le décret n° 2023-767 du 11 août 2023 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions prévoit que les communes de plus de 2 000 habitants devront transmettre leur base adresse locale avant le 1er janvier 2024 ;

Considérant qu'une erreur de saisie du patronyme du Dr René JAULAIN figurant en annexe de la délibération n°2023_10_08 du 23 octobre 2023, il est procédé à la correction dudit patronyme avec comme nom de voie « Impasse du Dr René JAULAIN (1908-1946) résistant Ruffécois – chirurgien à l'Hôpital de Ruffec » en lieu et place de « Impasse du Dr JAULIN ». Le tableau annexé intègre ce rectificatif.

Considérant les remarques apportées par les services de La Poste au cours de la réunion du 2 septembre 2024 proposant les modifications telles qu'annexées ;

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Approuve les nouvelles dénominations de voies communales telles qu'indiquées dans le tableau annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : Approuve le maintien du système de numérotation continue dans la partie centrale de la ville, avec attribution des numéros dans l'ordre de la succession des bâtiments, pairs à droite et impairs à gauche.

ARTICLE 3 : Approuve la mise en place du système de numérotation métrique dans les zones plus périphériques de la ville, fondé sur une mesure depuis le début de la voie et permettant la numérotation de nouveaux bâtiments à venir.

ARTICLE 4 : Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour assurer l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 5 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète ainsi qu'à l'administration et services concernés.

Publiée et transmise au
Contrôle de légalité le **30 SEP. 2024**

Pour copie conforme
Le Maire,



Annexe :

Mercredi 3 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20240930-20240910-AI
Date de télétransmission : 30/09/2024
Date de réception préfecture : 30/09/2024

Commission Cadre de Vie

N° sur plan joint	Ancien nom / localisation / observations	Nouveau nom proposé par la commission
1	Impasse entre Véolia et Cuisson Réfrigération	Impasse de la Maille
2	Impasse dans le virage avant l'ancien abattoir qui va vers la voie ferrée	Impasse du Fret
3	Impasse du Jardin Vert (de la rue François Albert vers le Jardin Vert)	Impasse du jardin vert
4	Impasse perpendiculaire à la rue de Waldsee	Impasse de la Fraternité
5	Impasse perpendiculaire à la rue de Waldsee	Impasse de la liberté
6	Impasse perpendiculaire à la rue de Waldsee	Impasse de l'égalité
7	Passage du Puy Graffier	Passage des remparts
8	Voie qui dessert la sous-station de Longchamps	Impasse des muriers
9	Voie qui dessert les commerces zone de Longchamps	Rue de Longchamps
10	Impasse perpendiculaire à la rue de Tassigny à gauche	Impasse du Maréchal
11	Impasse perpendiculaire à la rue de Tassigny à droite	Impasse du rugby
12	Voie parallèle à la rue Villebois Mareuil qui desserte l'habitation de M. BERGERON	Allée des collégiens
13	Voie perpendiculaire à la rue du Maquis Foch	Rue des Maquisards
14	Voie qui relie la rue de la Gare au Boulevard de Verdun en passant par la droite de la placette	Rue Jean-François Cail
15	Impasse dans le virage du Chemin de Tivoli qui dessert 2 habitations	Impasse du Moulin
16	Impasse perpendiculaire au Chemin des Meuniers qui dessert 2 habitations	Impasse Des violettes
	Impasse du Dr Jaulin (ex : Impasse de l'hôpital)	Impasse du Dr René JAULAIN (1908- 1946) résistant Ruffécois- chirurgien à l'Hôpital de Ruffec)
	Route traversant la nouvelle zone commerciale des meuniers	Route de l'O'